

SOMMAIRE

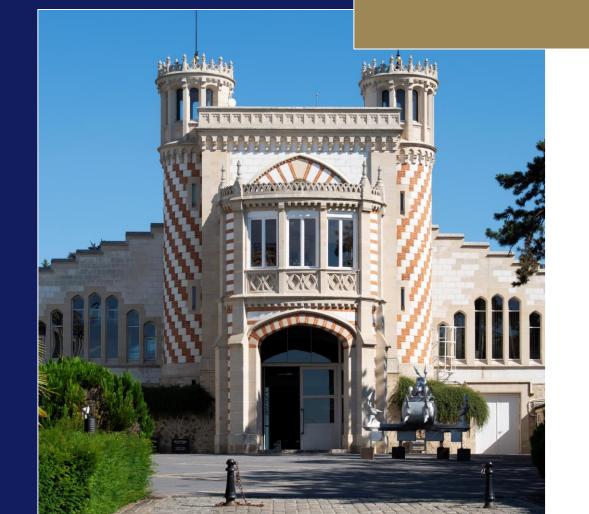


Assemblée Générale 06/06/2024

- 1. INTRODUCTION: PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE
- 2. 2023 : ACHÈVEMENT DE L'ÉTAPE 2 POUR PRÉPARER UN NOUVEAU CHAPITRE
- 3. PERSPECTIVES : UN NOUVEAU CHAPITRE DE RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT ET DE CRÉATION DE VALEUR
- 4. QUESTIONS / RÉPONSES
- 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'URD
- 6. PROPOSITION DE DIVIDENDE
- 7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 8. VOTE DES RÉSOLUTIONS



1.



INTRODUCTION

Assemblée Générale 06/06/2024

Depuis près de 50 ans, le groupe Vranken-Pommery Monopole œuvre au développement des grands savoir-faire et à l'élaboration des grands vins. VPM est au service des terroirs d'exception et contribue à la préservation des patrimoines remarquables.

- ⇒ Paul-François Vranken fonde le groupe en 1976.
- ⇒Il est aujourd'hui accompagné par une gouvernance solide et une direction expérimentée.

DIRECTION OPERATIONNELLE DU GROUPE



Assemblée Générale 06/06/2024



Paul-François VRANKEN Président Directeur Général



Nathalie VRANKEN *Directrice Générale Déléguée*



Dominique PICHART

Directeur Général Délégué
aux Approvisionnements



Yann LEROUX Secrétaire Général



Franck DELVAL
Directeur des Contrôles
Financiers



Caroline RONDEAUX
Responsable Juridique



Anne CHENAL
Directrice des Ressources
Humaines



Kenny HERRICK
Directeur de l'Administration
Aval



Julien LONNEUX CEO VPUK Directeur International



Thomas ROBLESResponsable Stratégie

DIRECTION DES FILIALES COMMERCIALES



Assemblée Générale 06/06/2024

INTERNATIONAL



Julien LONNEUX CEO VPUK Directeur Export



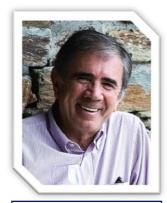
Thomas WIRZ CEO VPDÖ



Bernard DENGIS CEO VPB



Pauline VRANKEN
CEO VP USA



Antonio SARAIVA CEO Rozès



Ken MOROI CEO VPJ



Maïlys VRANKEN CEO VPI



Inge FRANSEN CEO VPAU



Christian SCHMED
CEO VPS

FRANCE



Nathalie KERSTENS Directrice Commerciale Adjointe Off Trade



Capucine PANDRAUD
Directrice Commerciale
Adjoint On Trade

DIRECTION DES FILIALES DE PRODUCTION



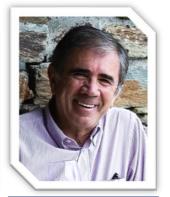
Assemblée Générale 06/06/2024



Clément PIERLOT
Directeur Général VPP
Chef de Cave Champagne
Pommery



Julien FORT Directeur Général GDL Maître de Chais Château la Gordonne



Antonio SARAIVA CEO Rozès Maître de Chais Porto Rozès



Yan DABLAINDirecteur de Production VPP



Louise ROSSIGNON
Directrice Adjointe des
Approvisionnements



Pierre Hubert CROZAT Chef de Cave Champagne Vranken



Grégory MICHEL
Directeur de Production
Grands Domaines du Littoral



Luciano MADUREIRADirecteur de Production
Rozès

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Assemblée Générale 06/06/2024

Administrateurs familiaux







Nathalie VRANKEN



Maïlys VRANKEN



Pauline VRANKEN





Dominique PICHART

Administrateurs indépendants



Anne-Marie POIVRE Présidente du comité d'audit



Elisabeth BILLIEMAZ



Michel FORET



Jacqueline FRANJOU



Thierry GASCO



Pierre GAUTHIER



Bertrand MARECHAUX

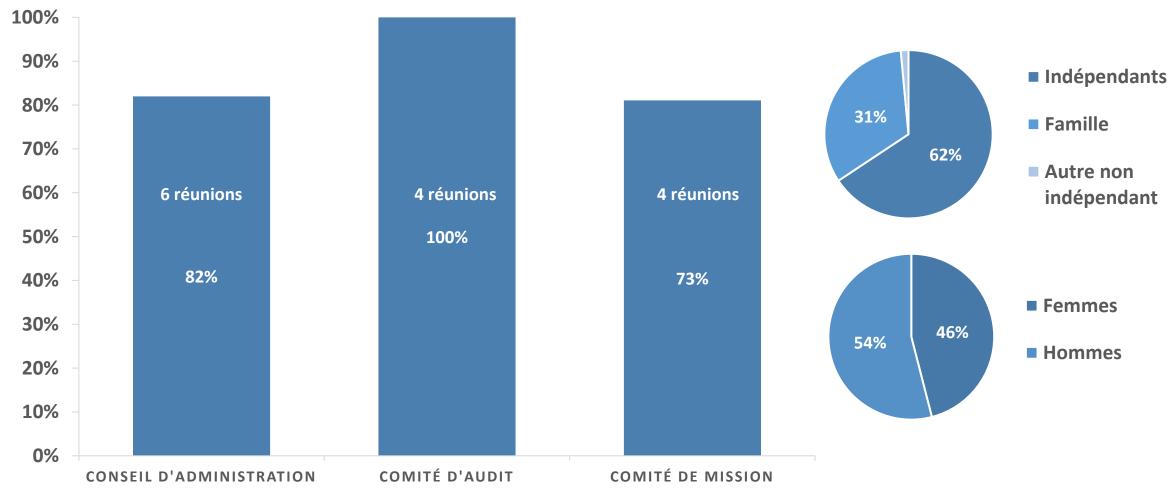


Stéphane PUBLIE



Assemblée Générale 06/06/2024

RÉUNION DU CONSEIL ET DES COMITES





Assemblée Générale 06/06/2024

Le groupe est le fruit d'une histoire riche qui se décline autour de trois grandes périodes.

Création & Innovation 1976 à 1991

la vision du créateur

Création et innovation : Vranken, Charles Lafitte et Demoiselle.

Développement & Construction 1991 à 2006

➡ l'instinct de l'entrepreneur

Croissance externe : Barancourt, Charbaut, Montchenois, Rozès, Heidsieck & C°, Pommery & Greno, Château la Gordonne et Grands Domaines de Camarque ...

Grandes Marques & Création de Valeur 2006 à 2026

➡ la rigueur de l'entreprise

Gestion : Nouveaux outils, contrôle et rentabilité VPM aura 50 ans en 2026

1. L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU CHAPITRE

VRANKEN POMMERY

CONCENTRATION SUR L'ESSENTIEL

Assemblée Générale 06/06/2024

La **Création de Valeur** s'organise autour de trois étapes successives menant à sa pérennité.

Etape 1De 2019 à 2020

Prises de positions fortes sur les approvisionnements pour mettre en adéquation les stocks avec les besoins

Etape 2De 2020 à 2023

Modernisation des outils de gestion

Début du désendettement

Réduction des qualités d'entrée de gamme et développement des marques iconiques

Etape 3

De 2024 à 2026

Concentration sur les actifs stratégiques

Accélération du désendettement

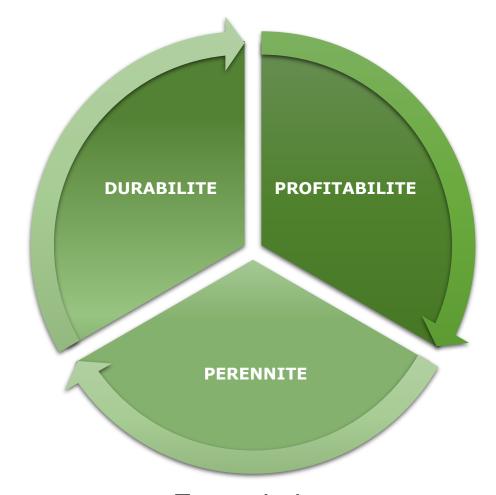
1. UNE VISION FORTE

UN SAVOIR-FAIRE GLOBAL



Assemblée Générale 06/06/2024

R.S.E Société à mission



Stratégie de valeur Optimisation des outils

Transmission
Organisation interne
Structure

1.

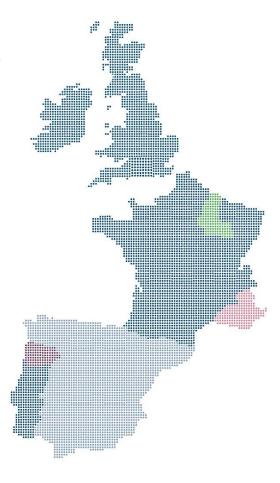
PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE



Assemblée Générale 06/06/2024

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO: Champagne et Douro Valley



1.

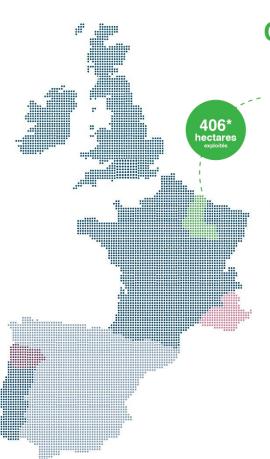
PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE



Assemblée Générale 06/06/2024

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO: Champagne et Douro Valley



Champagne

- Site de production de Champagne certifiés ISO 9001 – 14001 – 22000
- Certifié Haute Valeur Environnementale
- · Approvisionnement d'extrême qualité
- Les Clos Pompadour, 25 hectares de vignoble unique au cœur de la ville de Reims



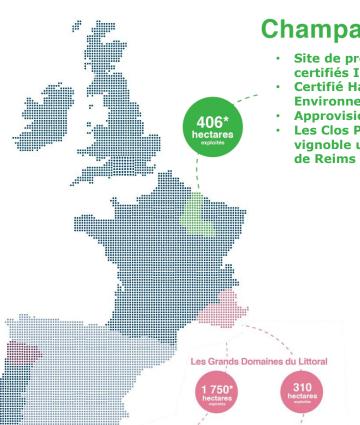
PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE



Assemblée Générale 06/06/2024

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au **Patrimoine Mondial de I'UNESCO:** Champagne et **Douro Valley**



Camarque **Domaine Royal de Jarras,**

Vignoble « Franc de

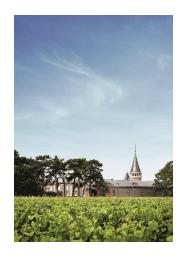
100% BIO

pied »

de la Félicité, de Villeroy

Champagne

- Site de production de Champagne certifiés ISO 9001 - 14001 - 22000
- **Certifié Haute Valeur Environnementale**
- Approvisionnement d'extrême qualité
- Les Clos Pompadour, 25 hectares de vignoble unique au cœur de la ville





- Château La Gordonne
- 100% BIO

Provence

Sélection des parcelles



PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE



Assemblée Générale 06/06/2024

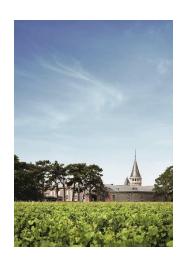
Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au

Patrimoine Mondial de **I'UNESCO:** Champagne et

Douro Valley

Champagne

- · Site de production de Champagne certifiés ISO 9001 - 14001 - 22000
- **Certifié Haute Valeur Environnementale**
- Approvisionnement d'extrême qualité
- Les Clos Pompadour, 25 hectares de vignoble unique au cœur de la ville de Reims









Domaine Royal de Jarras, de la Félicité, de Villeroy

406*

ectares

100% BIO

Portugal

Terras do Grifo: 120ha

Quinta do Grifo

Douro Superior

d'un seul tenant

- Vianoble « Franc de pied »
- Château La Gordonne
- 100% BIO
- Sélection des parcelles



1. PRESENTATION DU GROUPE

OUTILS DE PRODUCTION



Assemblée Générale 06/06/2024

Les outils du groupe sont modernes et labellisés.

En Champagne

- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 22000
- IFS FOOD

En Camargue et au Portugal

IFS FOOD



1. PORTEFEUILLE DE MARQUES

CHAMPAGNES



Assemblée Générale 06/06/2024

















1. PORTEFEUILLE DE MARQUES

VINS ET PORTOS



Assemblée Générale 06/06/2024

















1.

PREMIUMISATION DES MARQUES

150 ANS DE CREATION DE CHAMPAGNE POMMERY & GRENO



Assemblée Générale 06/06/2024

Le groupe Vranken-Pommery Monopole fait de la premiumisation de ses marques un des axes prioritaires de sa stratégie. Cela se traduit par le développement des références haut de gamme et à forte marge : séries limitées, lancement de produits ultra premium...

La démarche répond à **l'expérience du goût en gastronomie** et à la diffusion de Cuvées d'exception.

⇒ Création en 1986 de la **Cuvée Louise Millésimée** issue des trois crus les plus prestigieux.

Cet engouement repose sur le temps long donné au **vieillissement des plus grands crus** de la Champagne associé à la sophistication des packagings.

Nos Cuvées reflètent l'univers du luxe attendu chez les grands clients de la gastronomie et de la grande hôtellerie internationale.



1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

LA CREATION EN CHAMPAGNE: CUVEE LOUISE PARCELLES 2006

Assemblée Générale 06/06/2024

CUVEE LOUISE PARCELLES 2006

Imaginée pour la première fois sur le Millésime 2005, la Cuvée Louise affiche fièrement trois lignes représentant les trois Grands Crus de l'assemblage.

- La couleur or représente le précieux Chardonnay et le village de Cramant.
- La couleur bleue représente la couleur iconique de la Maison Pommery et le village d'Avize.
- La couleur vert d'eau révèle notre engagement pour la biodiversité et représente le village d'Aÿ.



1. POMMERY & GRENO LA CREATION EN CHAMPAGNE



Assemblée Générale 06/06/2024

La Champagne s'est toujours réinventée au cours de l'histoire

Pommery, le précurseur.

⇒ En 1874, Madame Pommery inventait le **Brut**

Il fallut cependant cent ans pour changer les habitudes de consommation, le Champagne est resté un vin de dessert jusqu'en 1980.

Naissance du Champagne à l'apéritif.

L'esprit de Cognac est supprimé des assemblages. Le Brut sans cet ajout correcteur du goût s'installe à l'apéritif. **C'est la grande réussite du Champagne.**

Pommery Brut Royal, frais, « à la légèreté souriante », au goût constant devient une référence.

La réserve perpétuelle de Champagne Pommery est un véritable trésor. Par son assemblage dans chacune des vendanges, elle donne une qualité gustative identique année après année.



1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

LA CREATION EN CHAMPAGNE: GRAND APANAGE 1874

Assemblée Générale 06/06/2024

GRAND APANAGE POMMERY 1874

Le Brut du 21^{ème} siècle

Il a été imaginé en 2019 par Clément Pierlot, Chef de Cave, pour fêter les 150 ans en 2024 de la création du Brut en **1874** par Madame Pommery.

Un nouveau Brut contemporain est né, mettant en avant pour la première fois toute la richesse de la réserve perpétuelle de la Maison associée à un assemblage unique de trois Millésimes.

Il s'agit ici de proposer une nouvelle expérience du goût, mettant en lumière les saveurs de la gastronomie.

Grand Apanage 1874 s'affranchit des codes établis en Champagne pour présenter la nouvelle **Expérience Pommery #1.**





1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

VRANKEN POMMERY

LA CREATION EN CHAMPAGNE: DIAMANT BLEU 1996

Assemblée Générale 06/06/2024

DIAMANT BLEU VRANKEN 1996

Le Diamant Bleu 1996 est le premier Millésime qui se pare d'une couleur unique : le bleu paon.

Imaginé avec Pierre-Hubert Crozat, Chef de Cave, le Diamant Bleu Millésime 1996 se caractérise par une grande fraîcheur et casse les codes de la traditionnelle Cuvée de prestige.









1. RESEAU DE DISTRIBUTION





Assemblée Générale 06/06/2024

10 SUBSIDIARIES

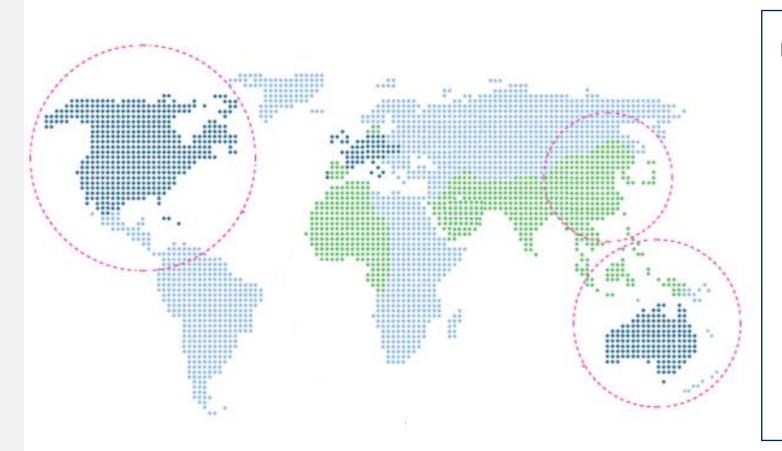
- France
- United-Kingdom
- Benelux
- Italy
- · Germany + Austria
- Portugal
- Switzerland
- USA + Canada
- Australia
- Japan

COMMITTED PARTNERS

- West Africa
- · Denmark & Finland
- Lithuania
- Spain
- Asia

3 HUBS

- · North America (USA/Canada)
- East Asia (Japan/China/South Korean/Taiwan/Singapore/Vietnam/ Thailand/Hong-Kong)
- Pacific Asia (Australia/New Zealand/ Malaysia/The Philippines)



NOUVEAUX PARTENARIATS 2023

BRESIL

ARMENIE

PEROU

MOLDAVIE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

1. RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION



Assemblée Générale 06/06/2024

Le Comité de Mission s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2023 conformément à son calendrier avec un taux de participation de 73%.

La notion de groupe de sociétés n'étant pas définie dans la Loi Pacte, Vranken-Pommery Monopole a souhaité intégrer ses deux principales filiales de production dans cette démarche, et les sociétés Vranken-Pommery Production et Grands Domaines du Littoral ont elles aussi adopté le statut de société à mission.

Par souci de cohérence, la raison d'être des filiales est identique à celle de la maison-mère, le tout formant un ensemble intégrant toute la chaine de valeur de la culture de la vigne, à l'élaboration des champagnes et des vins, jusqu'à leur commercialisation.

1. SOCIETE A MISSION UNE RAISON D'ÊTRE QUI ENGAGE



Assemblée Générale 06/06/2024

2003

GLOBAL COMPACT: Engagement qui respecte les principes du Global Compact 10 principes dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.



CHARTE ÉTHIQUE basée sur 6 valeurs et 19 engagements autour de la préservation de l'environnement, le contrôle qualité, l'innovation, le management humain, la communication et le savoir-faire.

2021

RAISON D'ÊTRE: « Promouvoir la plus grande qualité des Champagnes et vins produits partout dans le Monde, tout en mobilisant l'écosystème dans lequel la Société évolue (sociétés de son groupe, collaborateurs, partenaires, clients, actionnaires), pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, le développement durable et la préservation de l'identité des terroirs et de la spécificité et de la qualité de leurs produits. »

LA VERITE DU TERROIR

INVESTISSEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT



Assemblée Générale 06/06/2024



DES EMBALLAGES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Des bouteilles allégées.

Utilisation de fibre de cellulose pour les cartons (fibre vierge et fibre recyclée)



CERTIFICATIONS IFS

Excellence en matière de qualité, sécurité alimentaire et environnement



VEHICULES ELECTRIQUES

Afin de réduire les émissions en CO2, le groupe s'est équipé d'une flotte de véhicules de fonction électriques



PANNEAUX SOLAIRES

Déploiement en cours de parcs de panneaux solaires.

2 Ha à Tours-sur-Marne (51); 26 Ha à Aigues-Mortes (30); 1,000 m² à Lamego (Portugal)

LA VERITE DU TERROIR



« VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE » & « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE »

Assemblée Générale 06/06/2024



CUVÉES BIOLOGIQUES

Toutes les Cuvées des vignobles de Camargue et de Provence sont issues de la viticulture biologique. Les vignobles du Portugal sont cours de conversion biologique.



VITICULTURE ÉCO-RESPONSABLE : LABEL VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE

Respect de l'écosystème, 0% d'herbicides en Champagne Aménagement paysager des Clos Pompadour avec l'enherbement des rangs. Créer un micro-habitat pour de nombreuses espèces et limiter l'érosion. Eco-pâturage en Camargue (3500 moutons)



ACTEUR ET TUTEUR

Création du réseau Vert Cot'Eau en Champagne et de Salt'eau en Camargue



1. RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION



Assemblée Générale 06/06/2024

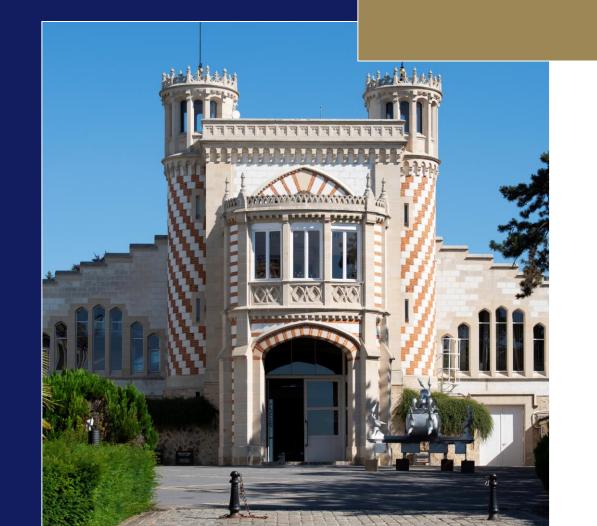
Les objectifs définis à horizon 2025 sur les indicateurs clés de performance sont tous en voie de réalisation, ou sont déjà atteints à fin 2023:

- La réduction des consommations d'eau sur le site de Tous-sur-Marne à 0,20l/bouteille
 => 0,12 l
- La diminution de 5% des émissions de GES liées au transport (Fret21) en 2023 => 9,46% de réduction d'émissions de GES soit 35 tCO2e
- La priorisation des circuits courts avec plus de 90% de nos fournisseurs d'emballage en France => 93% en Champagne / 98% chez GDL
- La part de personnes travaillant sur un site certifié sécurité des aliments : 100%
- 47 alternants, supérieur à l'objectif de 25
- Part de salariés en situation de handicap à 6,4%, supérieur à l'objectif de 6%
- Nombre d'Objectif de Développement Durable dans lesquels nous pouvons justifier d'au moins une action à 13, supérieur à l'objectif de 11

Score de 72/100 supérieur à l'objectif de 70/100 à l'index Ethifinance ESG Rating



2.



2023

Achèvement de l'étape 2 pour préparer un nouveau chapitre

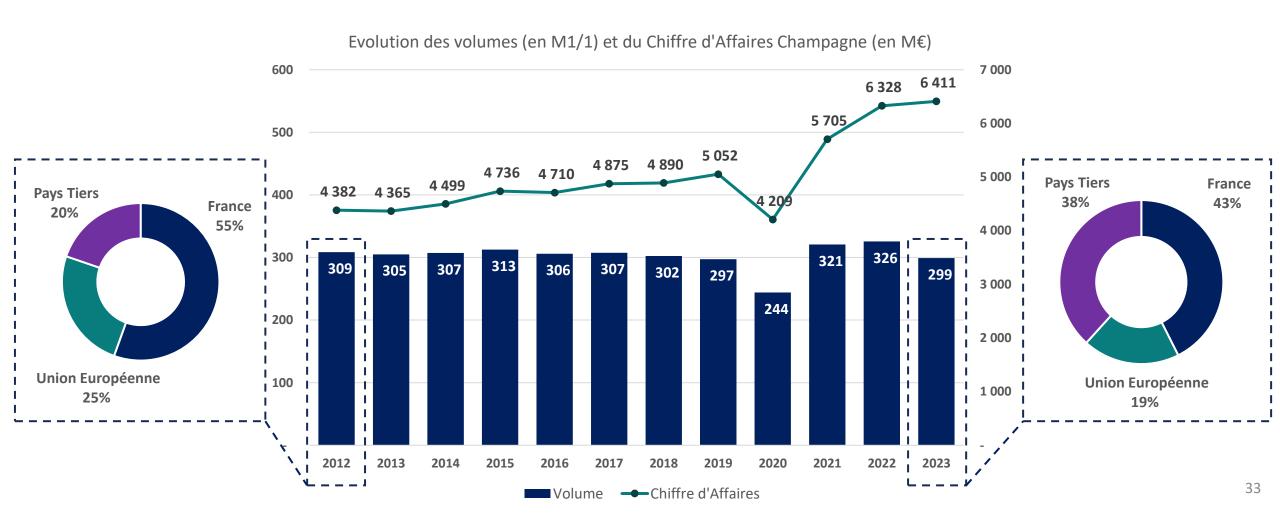
2. MARCHE DU CHAMPAGNE



RETOUR A DES MOYENNES HISTORIQUES APRES LE REBOND POST COVID

Assemblée Générale 06/06/2024

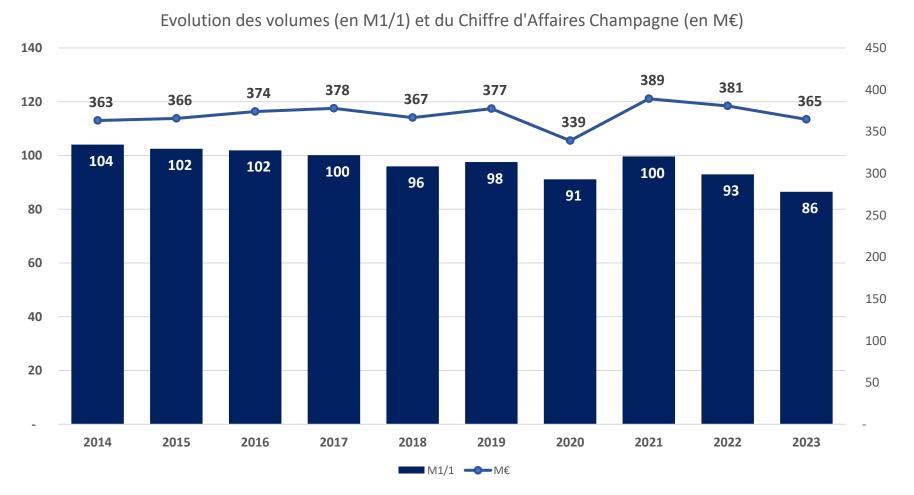
Après le rebond post covid, le marché du Champagne retrouve ses niveaux moyens historiques. L'augmentation progressive du prix unitaire s'est fortement accélérée sur la période.



Assemblée Générale 06/06/2024

La baisse continue du marché des Portos est compensée par les hausses de





2. SYNTHESE 2023

LES RESULTATS DU PLAN STRATEGIQUE



Assemblée Générale 06/06/2024

Hausse des positionnements tarifaires de nos marques

CA consolidé 338 M€ +1,2% Orientation
progressive vers les
quatre grandes
marques de
Champagne du
groupe

EBITDA 54 M€ +9,5% Amélioration opérationnelle des process et outils d'aide à la décision

ROC 39 M€ +12,7% Optimisation du BFR en phase avec les projections commerciales

EFN¹

635 M€

+1,4%

1: Hors IFRS16

2.

COMPTE DE RESULTAT VPM



PROGRESSION FORTE DE L'EBITDA MAIS AUGMENTATION DES FRAIS FINANCIERS

Assemblée Générale 06/06/2024

GROUPE VPM	2023	2022	2021	2019
Chiffre d'Affaires	338 395	334 459	301 249	274 625
COGS	-243 547	-246 784	-219 365	-191 658
Valeur ajoutée	94 848	87 675	81 884	82 967
Charges de personnel	-40 506	-38 531	-34 773	-46 539
Autres produits et charges d'exploitation	2 657	3 290	3 014	6 557
Impôts et taxes	-3 430	-3 500	-3 120	-4 087
EBITDA	53 569	48 934	47 005	38 898
Reprises de provisions	591	683	906	637
Dotations amortissements & provisions	-15 163	-15 040	-16 552	-15 222
Résultat Opérationnel Courant	38 997	34 577	31 359	24 313
Autres produits et charges	198	-566	-3 645	-3 978
Résultat Opérationnel	39 195	34 011	27 714	20 335
Produits financiers	1 438	592	343	284
Charges financières	-30 920	-18 978	-18 055	-19 570
Résultat avant impôts	9713	15 625	10 002	1 049
Sociétés mises en équivalence	-165	-109	-412	-95
Impôt sur les sociétés	-3 444	-5 244	-2 070	-806
Résultat net	6 104	10 272	7 520	148

2.

FOCUS CHIFFRE D'AFFAIRES VPM

VRANKEN POMMERY

CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE DANS UN MARCHE EN BAISSE

Assemblée Générale 06/06/2024



Champagnes

Légère progression du chiffre d'affaires dans un marché en baisse de volume, grâce au repositionnement tarifaire et premium

Croissance du Off-Trade en France et du travel retail à l'international, qui compense la contraction de la demande en Europe

Stabilité du poids de l'export à 65% soutenu par une bonne dynamique au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et sur la zone Asie

Côtes de Provence et Sable de Camargue

Retour à des rendements normatifs de la vendange

Bonne dynamique de Sable de Camargue, devenu AOP à la vendange 2023

Portos et Vins du Douro

Consommation domestique et développement du Nord de l'Europe

Sparkling Wines

Progression de 9% avec la marque Louis Pommery (Angleterre et Californie) et Royal de Jarras en Camargue, particulièrement sous l'impulsion du marché du Bénélux

2.

LA STRATEGIE DE CREATION DE VALEUR

EVOLUTION DES PRIX DE VENTES ET DU COÛT DU RAISIN

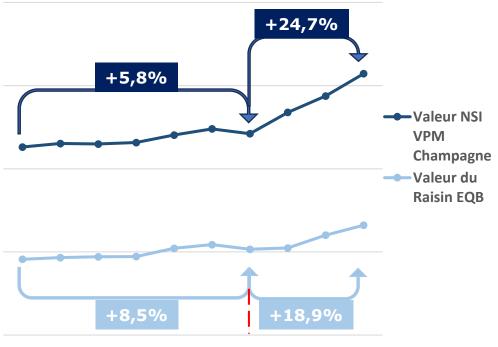


Assemblée Générale 06/06/2024

La mise en place du Business Plan en 2021 a suivi le changement de paradigme induit par la hausse importante et continue des prix du raisin.

- Dans notre groupe, entre 2014 et 2020, le prix de ventes des bouteilles de Champagne a augmenté de 5,8% tandis que le prix du raisin augmentait de 8,5% sur la même période, soit -270 pbs.
- Les hausses de prix réalisées depuis 2021 ont résorbé cet écart, avec +24,7% sur les prix de ventes contre 18,9% de hausse sur le coût du raisin, soit +580 pbs.
- ⇒ La profitabilité des ventes a ainsi été nettement accrue.
- ⇒ Cela confirme la pertinence d'une stratégie premium, créatrice de valeur.

Evolution en valeur du Prix NSI Moyen Champagne vs. Prix du raisin / EQB



2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

2. LA STRATEGIE DE CREATION DE VALEUR

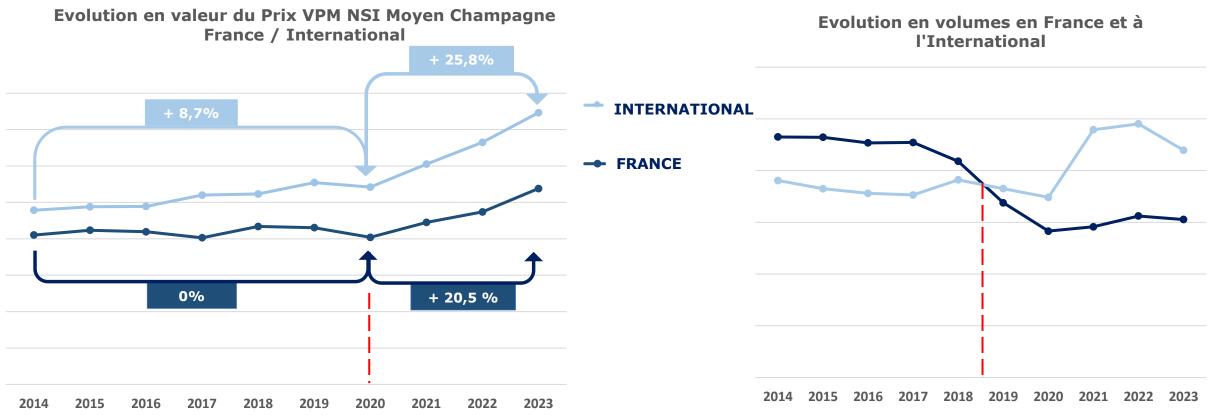
VRANKEN POMMERY

LA DYNAMIQUE DE PRIX

Assemblée Générale 06/06/2024

La dynamique était uniquement portée par l'international de 2014 à 2020, tant en prix qu'en volumes. Désormais, les prix de tous les marchés sont en hausse depuis 2020.

Les volumes à l'international ont dépassé pour la première fois ceux en France en 2018.



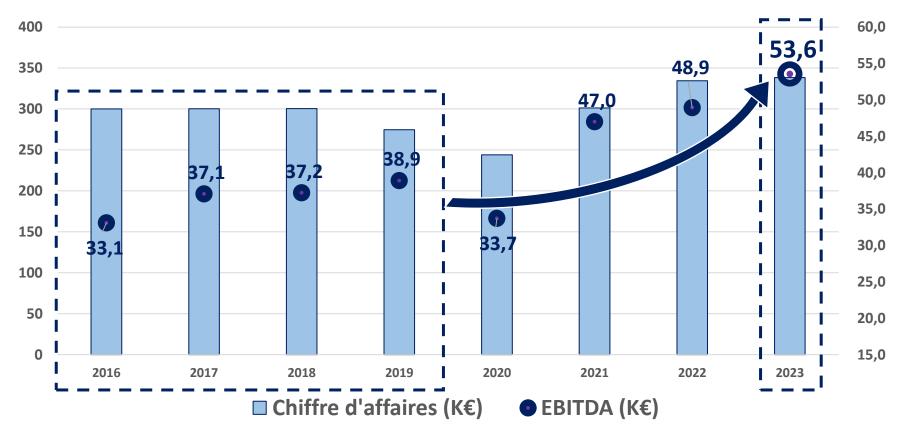
EQUILIBRES FINANCIERS

GÉNÉRER DE LA VALEUR, AVEC EN INDICATEUR CLÉ L'EBITDA



Assemblée Générale 06/06/2024

Les actions stratégiques entreprises ont permis de construire des résultats en accord avec l'ambition du groupe, au-dessus des records historiques. La poursuite de l'application du plan doit conduire à une progression significative de ces résultats pour atteindre les meilleurs standards en termes d'EBITDA.



Assemblée Générale 06/06/2024

Capitaux propres en progression de 10M€.

La hausse des stocks est limitée par la gestion fine du BFR.

données en M€

ACTIF	31/12/23	31/12/2022 retraité (*)	Ecart
Actifs non courants	568,2	547,2	21,0
Stocks et encours	654,9	639,9	15,0
Clients et autres actifs courants	97,8	105,8	-8,0
Trésorerie	15,9	8,5	7,4
TOTAL	1 336,8	1 301,4	35,4

PASSIF	31/12/23	31/12/2022 retraité (*)	Ecart
Capitaux propres	419,7	409,6	10,1
dont intérêts minoritaires	5,4	5,2	0,2
Passifs non courants	612,9	635,6	-22,7
Passifs courants	304,2	256,2	48,0
TOTAL	1 336,8	1 301,4	35,4

^(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le total des incidences sur les capitaux propres au 31 décembre 2022 est négatif et s'élève à 4,4 millions d'euros.

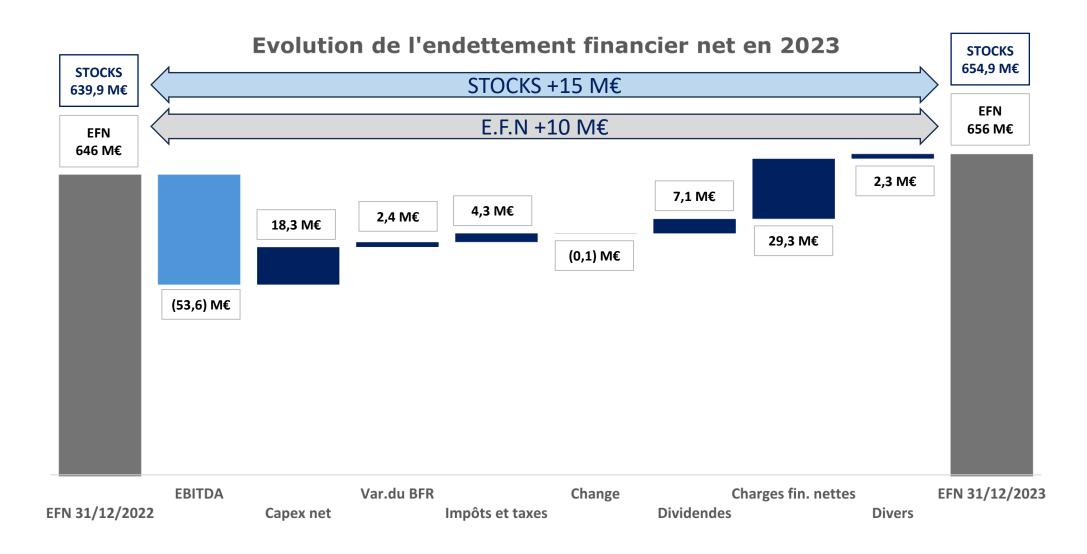
2.

ENDETTEMENT FINANCIER NET ET STOCKS



LA VARIATION D'ENDETTEMENT EST PLUS QUE COUVERTE PAR LA VARIATION DE STOCKS

Assemblée Générale 06/06/2024



EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

VRANKEN POMMERY MONOPOLE

UN DÉSENDETTEMENT PROGRAMMÉ ET RÉALISÉ ENTRE 2019 ET 2023

Assemblée Générale 06/06/2024

Sur la période 2019 - 2023 Succès de la stratégie mise en œuvre Réduction de **56 M€** de l'endettement financier net.

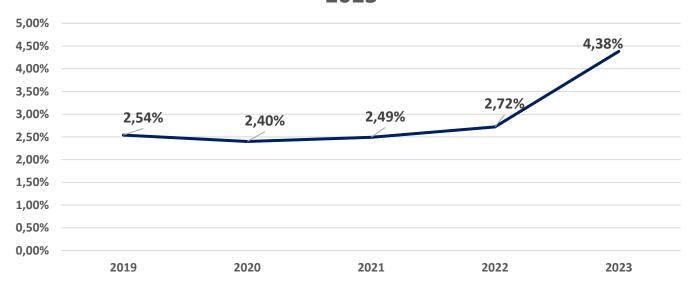
Forte hausse du taux moyen de financement en 2023.

⇒ La stratégie de désendettement imposait de préserver une souplesse des dettes limitant la souscription de couvertures de taux à moyen terme.

Evolution maîtrisée sur la période 2019-2023 : +266 pbs contre +450 pbs pour l'Euribor

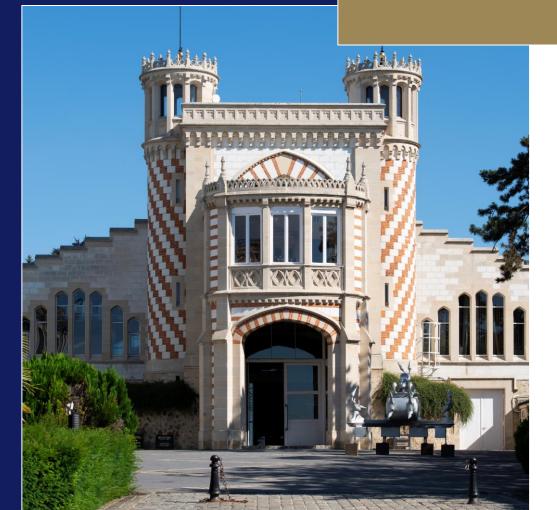
Evolution de l'EFN consolidé 720,0 712,1 700,0 683,8 - 56 M€ 680,0 656,1 660,0 635,5 640,0 620.0 600,0 580,0 2019 2023 ■ EFN hors IFRS 16

Evolution du taux moyen de financement de 2019 à 2023









PERSPECTIVES

Un nouveau chapitre de réduction de l'endettement et de création de valeur

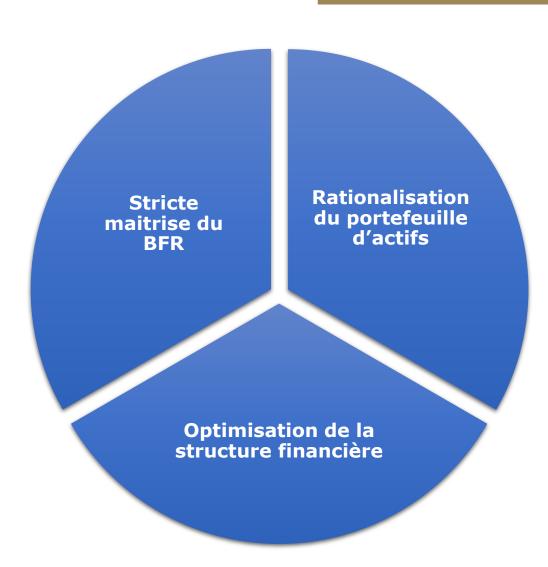
Assemblée Générale 06/06/2024

Le business plan a permis d'établir une mise en adéquation des stocks avec les projections de ventes plus fine.

Le Besoin en Fonds de Roulement est ajusté.

L'Endettement Financier Net a été réduit de 56M€ entre 2019 et 2023

⇒ Poursuite de la stratégie de désendettement.



CENTRALISATION SUR LES ACTIVITES STRATEGIQUES

Assemblée Générale 06/06/2024

Ouverture d'un nouveau chapitre, le groupe fêtera ses 50 ans en 2026



Poursuite des actions de développement durable, notamment en faveur de la biodiversité



Création de valeur avec la stratégie premium dans un contexte de stabilité des marchés



Focalisation sur l'excellence opérationnelle



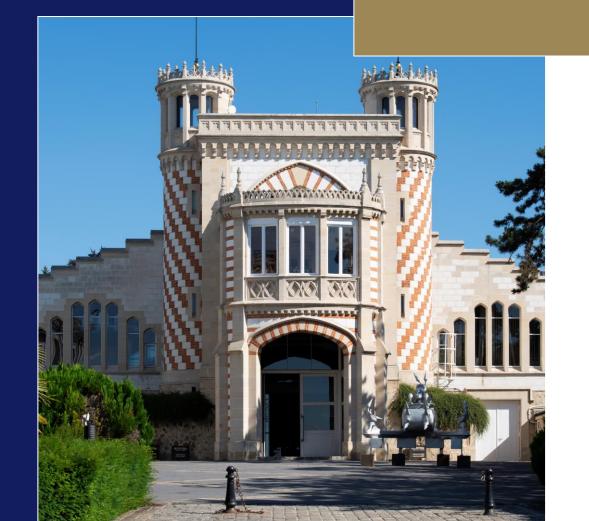
Concentration des efforts sur les grandes marques



Poursuite du désendettement en activant tous les leviers, dans un contexte de taux durablement plus élevés



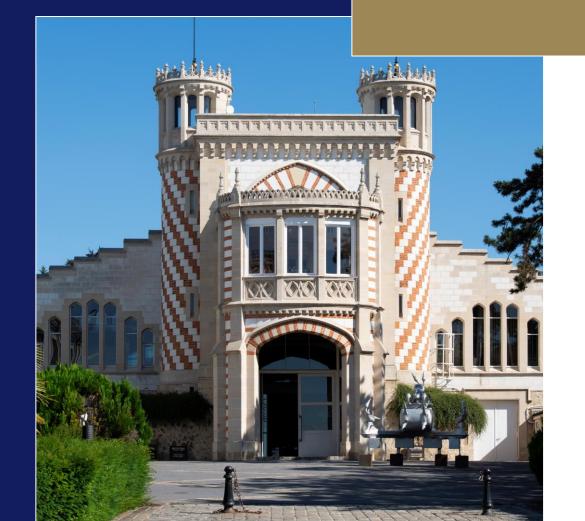
4.



QUESTIONS REPONSES







PROPOSITION DE DIVIDENDE

5. PROPOSITION DE DIVIDENDE



Assemblée Générale 06/06/2024

Vranken-Pommery Monopole propose le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2023 de 0,8 € par action.

Il correspond à un rendement brut de 5,11% sur la base du cours de bourse du 26 mars 2024.

Il sera versé le 25 septembre 2024.



6.



AUTRES INFORMATIONS DE L'URD



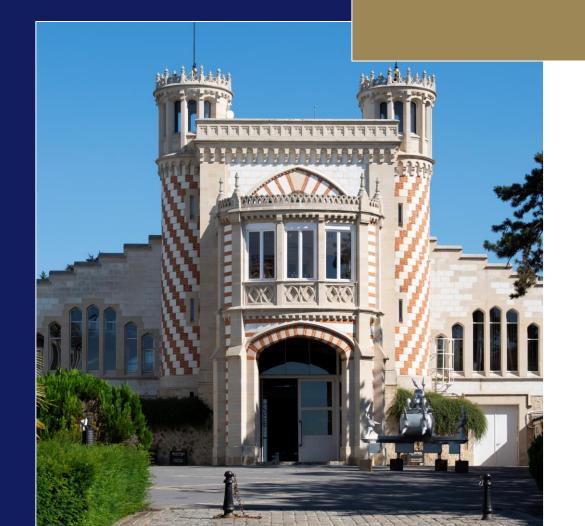




RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



8.



VOTE DES RESOLUTIONS



Assemblée Générale 06/06/2024

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution





Assemblée Générale 06/06/2024

- Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023,
- ⇒ Bénéfice net de 3.095.514 €.
 - Quitus de son mandat au Conseil d'Administration

Deuxième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023

Résultat net de l'ensemble consolidé de 6.104 K€.

Résultat net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 6.147 K€.





Assemblée Générale 06/06/2024

Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 :

Bénéfice social 3.095.514,56 €

Report à nouveau antérieur + 74.288.406,32 €

Soit ensemble = 77.383.920,88 €

de la manière suivante :

à la réserve spéciale œuvres d'art 136.574,63 €

au compte de report à nouveau 70.097.678,25 €

Distribution du solde : 7.149.668,00 €

Soit: 0,80 Euro par action.

Mise en paiement à compter du 25 septembre 2024.





Assemblée Générale 06/06/2024

Distribution lors des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement de 40% (*) (Art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2020	-	-	-
Au titre de 2021	7.149.668,00 €	0,80€	0,80 €
Au titre de 2022	7.149.668,00 €	0,80 €	0,80 €

^(*) Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

VRANKEN POMMERY

Quatrième résolution

Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation des conventions réglementées visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce

VRANKEN POMMERY

Cinquième résolution

Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société

Autres charges et dépenses dites « somptuaires »	278.489 €
Amortissements excédentaires non déductibles	15.938 €
Total de l'imposition qu'ils représentent environ	73.607 €

Assemblée Générale 06/06/2024

- Programme de rachat d'actions
- => Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 1er juin 2023
- => Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société pour des objectifs précis

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 37,5€, hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat susvisé en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action

VRANKEN POMMERY

Sixième résolution (suite)

Assemblée Générale 06/06/2024

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

En considération des 57.111 actions auto-détenues au 27 mars 2024, le nombre maximum d'actions que VRANKEN-POMMERY MONOPOLE serait susceptible d'acquérir est de 836.597 actions pour un maximum de 31.372.287,75 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen,

Pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente délégation

→ <u>Durée</u> : 18 mois à compter de la présente Assemblée

VRANKEN POMMERY

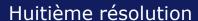
Septième résolution

Assemblée Générale 06/06/2024

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Maïlys VRANKEN

<u>Durée</u>: 3 ans

<u>Échéance</u> : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026





Assemblée Générale 06/06/2024

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michel FORET

<u>Durée</u>: 3 ans

<u>Échéance</u> : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Neuvième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation des informations relatives à a rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce pour l'exercice 2023

Approbation du montant global des rémunérations et des avantages de toute nature versés ou attribués par la Société au Président Directeur Général, à la Directrice Générale Déléguée et aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dixième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Paul François VRANKEN, Président Directeur Général

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Onzième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Douzième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation de la politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2024

Politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2024 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

VRANKEN POMMERY

Treizième résolution

Assemblée Générale 06/06/2024

 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2024

Politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2024 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Quatorzième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

Nomination d'un Auditeur Durabilité

Nomination du cabinet AUCENTUR

<u>Durée</u>: 3 exercices

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Dans le cas où le cabinet AUCENTUR n'obtiendrait pas l'agrément lui permettant de procéder à l'audit du Rapport de Durabilité :

Nomination du cabinet AUDITIS

<u>Durée</u>: 3 exercices,

<u>Échéance</u> : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Quinzième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

Démission d'un Commissaire aux Comptes Suppléant

Démission de Monsieur Pascal EGO, Commissaire aux Comptes Suppléant, pour raisons personnelles, à savoir pour faire valoir ses droits à la retraite.

Nomination de la société CBA,

Siège : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 94200 COURBEVOIE

<u>Durée</u>: durée restant à courir du mandat de son prédécesseur,

<u>Échéance</u> : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2025, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Seizième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

Pouvoirs à conférer



Assemblée Générale 06/06/2024

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

VRANKEN POMMERY

Dix-septième résolution

Assemblée Générale 06/06/2024

 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société

<u>Durée</u>: 18 mois à compter de la présente Assemblée

Dix-huitième résolution



Assemblée Générale 06/06/2024

Pouvoirs à conférer

